



ADM 6520

La **santé** et la **sécurité** du travail face à la **diversification** des réalités organisationnelles

VERBATIM – VOTRE MISSION DANS CE COURS

Votre mission dans ce cours est de développer vos compétences pour assurer un environnement de travail sain et sécuritaire, tant sur le plan physique que psychologique. Vous apprendrez comment agir ou intervenir en tant qu'acteur responsable, selon les limites de votre position (employé ou employeur).

Pour cela, vous verrez comment mettre en œuvre des actions permettant d'atteindre un équilibre entre la productivité organisationnelle et le mieux-être individuel et collectif des travailleurs et des travailleuses, comme le suggère le *Guide des compétences des CRHA et CRIA 2018*, que nous aborderons. L'approche préconisée dans ce cours est paritaire et la participation active des travailleurs est au cœur de la démarche retenue.

Le cours présente une littérature scientifique, divers outils et ressources, des entrevues avec des intervenants en santé et sécurité. Si vous profitez de tout ce que nous mettons à votre disposition, vous arriverez à jouer un rôle majeur en organisation.

Nous vous proposons des activités concrètes : vous choisirez un travailleur ou une travailleuse et entreprendrez un processus d'analyse opérationnelle en matière de santé et sécurité du travailleur (SST). Puisqu'il s'agit d'un cours de 2e cycle, nous considérons que vous avez déjà un bagage de compétences et de connaissances à votre portée pour mener cette analyse opérationnelle.

Les activités dans le cours vous permettront :

- d'analyser des situations à risque au travail;
- d'évaluer leurs impacts tant sur l'individu travailleur que sur la performance organisationnelle;
- d'émettre des recommandations;
- et d'identifier les enjeux liés à l'implantation de mesures préventives.

De plus, vous apprendrez à communiquer efficacement de manière à orienter la direction vers l'implantation d'une culture préventive en santé et sécurité du travail. Vous serez sensibilisé aux actions préventives que le travailleur et l'organisation peuvent entreprendre en vue d'éliminer des dangers à la source et d'accompagner tous les acteurs organisationnels dans une gestion orientée en ce sens.